

Chaque printemps, des éleveurs souhaitent vendre ou acheter de l'herbe sur pied ou récoltée. Les transactions concernent généralement de la prairie naturelle mais peuvent aussi concerner des prairies temporaires. Dans ce cas, connaître les coûts de production de l'herbe permet également de contractualiser sur des bases objectives et cohérentes.

Notion de prix planchers et prix plafond

Les montants des transactions s'appuient sur la loi de l'offre et de la demande mais aussi sur le coût de production. Le prix de l'herbe sur pied doit être un compromis entre :

- un **prix plancher** qui doit permettre au vendeur de couvrir les charges engagées sur la prairie et rémunérer son travail,
- un **prix plafond**, pour l'acheteur, au-delà duquel l'achat n'est pas économiquement intéressant. L'acheteur peut trouver un autre produit de valeur équivalente à un même prix.

Prix planchers 2019 : 45 à 65 €/t MS pour l'herbe sur pied

Le prix planchers varie principalement en fonction du niveau de fermage et du rendement.

- Il se situe **autour de 45 €/t MS** pour une prairie naturelle ou temporaire de longue durée et selon le rendement.
- Et autour de **65€/ t MS** pour une prairie temporaire de type RGI 18 mois (cf. tableau 1).

Ces prix planchers peuvent évidemment varier d'une ferme à l'autre en fonction des rendements, des coûts de production, et des éléments intégrés dans les calculs (tableau 1).

Approche des frais de récolte 2019 : 60 à 85 €/t MS

Pour ceux qui vendent de l'herbe après récolte, il est nécessaire de rajouter aux coûts précédents, les coûts de récolte pour aboutir à un coût de l'herbe récoltée.

L'approche se base sur les tarifs actualisés issus du BCMA et des réseaux CUMA des Pays de la Loire appliqués aux rendements habituellement observés pour chaque type de récolte et dans les fermes de la région (cf. tableau 2).

Exemple : Pour une parcelle en prairie naturelle récoltée en foin, le prix plancher du foin qui intègre la rémunération du temps de travail lié à la conduite de la parcelle, y compris la récolte, est de :

$$\begin{array}{l} 45 \text{ € pour l'herbe sur pied} \\ + 80 \text{ € pour la récolte} \\ \hline = \mathbf{125 \text{ € / t MS soit € 105 € / tonne brute de foin (à 85\% M.S.)} \end{array}$$

Les coûts de récolte dépendent des modalités de récolte et du rendement (cf. graphe 1). L'enrubannage est plus cher qu'un foin ou qu'un ensilage d'environ 20-30 €/tMS, sauf pour les petites coupes de 1 à 2 tMS. La baisse des frais de récolte avec l'augmentation des rendements ne doit pas pour autant inciter à récolter tardivement car la valeur alimentaire peut chuter rapidement avec l'avancement du stade de récolte pour ceux qui récoltent tardivement.

Approche d'un prix plafond : 125 à 165 €/t MS selon les fourrages récoltés

Le prix plafond des différents fourrages peut être estimé en calculant le coût de remplacement de l'herbe (ensilage ou foin ou enrubannage) par un mélange d'aliments simples (paille, blé, tourteau de soja). La nouvelle ration est calculée avec des valeurs alimentaires (énergie, azote) et d'encombrement équivalentes. Le coût de remplacement de l'herbe peut s'établir pour le printemps 2019 avec de la paille à 97 €/t (livrée sur la ferme) + du blé à 177 €/t au port (- 30€ frais approche et +25 €/t de broyage aplatissage) et du tourteau de soja à 320 €/t au port. On peut en déduire un coût par kg de MS d'herbe « remplacé » ou prix plafond au-dessus duquel il est plus intéressant d'utiliser d'autres matières premières. Un écart de prix de + ou - 30€/T sur le soja engendre une variation de prix plafond de + ou - 5€/ T de MS pour les foins de bonne qualité et enrubannage jeunes. Et peu de variation pour les autres fourrages.

Ce prix plafond ne tient pas compte des tensions offre et demande sur le marché de ces fourrages. Il est dépendant des cours de matières premières.

En dehors du déshydraté, le prix plafond des autres types d'herbes récoltées oscille entre 125 et 165 €/ t MS (cf. tableau 3).

Trouver un compromis entre acheteur et vendeur (tableau 3):

La synthèse de ces 3 approches permet de trouver un compromis cohérent entre l'offre du vendeur (prix planchers = coût de production) et les possibilités maximales de l'acheteur (prix plafond).

Les prix plafonds sont proches ou égaux aux prix planchers. Les prix planchers de l'enrubannage s'approchent des prix plafonds (tableau 3).

Cette note est conçue pour faciliter les transactions entre les vendeurs et les acheteurs.

Ces éléments constituent des aides à la négociation mais en aucun cas un barème officiel.

JC.HUCHON – C.MORIN – S.GELINEAU – C.SERVANS- AC.DANEAU- L.GABORIAU
Pour l'équipe régionale lait Chambre Agriculture des Pays de la Loire
H. Masserot – FDCUMA 53

D'après un travail du groupe PEREL régional et l'appui du Conseil régional des Pays de Loire

Tableau 1 : Approche des prix planchers de l'herbe sur pied pour 3 types de prairies (Source : Etude PEREL Chambres Agriculture, CUMA, 2015 actualisé en 2019).

	Prairie naturelle	RGI 18 mois (2 à 3 coupes dans l'année)	Prairie temporaire RGA+TB ou RGA/Fétuque/TB (5 ans)
Rendement (annuel) estimé	5,5 tMS / ha	9 tMS / ha	7 tMS / ha
Prix de l'herbe sur pied en année moyenne	45€/t MS	65€/t MS	50€/t MS
Année à faible rendement (-20%)	55€/t MS	80€ /t MS	60€ / t MS
Année à fort rendement (+20%)	35€/t MS	50€ /t MS	40€ / t MS

Remarque : Les niveaux de fertilisation et les rendements sont en lien avec les observations des réseaux d'élevage lait et viande bovine des Pays de la Loire. Pour le RGI, un apport de fumier a été intégré dans les charges de mécanisation liées à l'implantation.

Tableau 2 : Approche des frais de récolte de l'herbe avec les barèmes CUMA régionaux.

(Source : Etude PEREL Chambres Agriculture - CUMA, 2015, actualisé en 2019).

	Ensilage	Foin	Enrubannage	Déshydraté*
Rendement par coupe	3 à 4 Tms	3,5 à 4,5 tMS	2,5 à 3,5 tMS	3 à 4 tMS
Soit par tMS / ha	75€ / t MS (70 à 80)	60 € / t MS (55 à 65)	85 € / tMS (80 à 90)	
Temps de travail / ha	2 h 30 à 3 h 00	3 h 30 à 4 h 30	3 h 00 à 4 h 00	
Coût y compris travail rémunéré à 20 € / h	90 € / Tms (80 à 100)	80 € / tMS (75 à 85)	110 € / tMS (105 à 115)	190 €/tMS

(*) Tarifs observés 2018 en élevages y compris transport pour du déshydraté à 93% M.S.

Tableau 3 : Valeur alimentaire, prix plafond et prix planchers pour différents fourrages récoltés

(Source : Chambres Agriculture, CUMA, 2019).

	UFL / kgMS	PDIN / (g/kgMS)	PDIE (g/kgMS)	Prix plafond en comptant 5% de perte au stockage/distribution (€/t MS)	Prix planchers y compris main d'œuvre (€/t MS)
Foin bonne qualité	0,75	75	75	150	125
Foin moyen	0,65	65	70	135	125
Foin médiocre	0,60	50	60	125	125
Ensilage RGI	0,88	80	70	160	155
Ensilage RGA/TB	0,88	90	70	165	140
Ensilage tardif	0,85	70	65	160	140
Enrubannage jeune	0,80	85	80	165	165
Enrubannage moyen	0,72	72	75	155	155
Luzerne Déshydratée *	0,84	131	105	240 € / tMS	190 + 50 = 240 €/tMS

* Source : (*) Tarifs observés 2018 y compris transport pour du déshydraté à 93% M.S.

Graphe 1 : Coût de mécanisation lié à la récolte de l'herbe selon le rendement et la modalité de récolte (source : PEREL, actualisation 2019)

